

Avril 2012 – Volume 2 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Un investissement de 245 000 \$ pour améliorer la performance de la toiture



Près de 245 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs de remplacement de la toiture aux habitations Meunier-Tolhurst, situées au 9840-9870 et au 10000-10030, rue Meunier, ainsi qu'au 10005-10035 et au 10065-10095, rue Tolhurst. Ces travaux commenceront vers le début avril et s'étaleront sur 10 semaines.

La durée des travaux pourrait varier, puisqu'ils doivent être effectués par beau temps.

Ces travaux d'amélioration engendreront quelques dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, odeurs de goudron, va-et-vient des ouvriers, présence de machinerie lourde pouvant dégager des vapeurs d'essence.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS

Le **20 mars dernier**, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre d'information** aux habitations Meunier-Tolhurst. **Cinq locataires** étaient présents pour entendre **Guy Couillard**, directeur de projets, et **Danielle Lacroix**, agente de liaison, expliquer les étapes de la réfection de la toiture, incluant l'ajout d'un nouveau revêtement qui permettra de diminuer la chaleur emmagasinée dans le bâtiment en été.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI, AVANTAGES RECHERCHÉS	RÉSULTATS
<p>Les toitures du 9840-9870 et du 10000-10030, rue Meunier, ainsi que celles du 10005-10035 et du 10065-10095, rue Tolhurst seront refaites.</p> <p>Les pentes de drainage des bassins des toitures seront corrigées.</p>	<p>Les toitures sont en fin de vie utile.</p> <p>L'élimination des eaux de pluie sera plus efficace.</p>	Meilleure étanchéité .
<p>Une membrane élastomère blanche (garantie 30 ans) complètera la réfection du toit.</p>	<p>Une membrane élastomère blanche recouvrira le toit afin de réduire la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par cette voie.</p>	Diminution de la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par le toit en été.
<p>De nouveaux socles pour l'installation d'antennes satellites sur les toits seront installés.</p>	<p>L'enveloppe extérieure du bâtiment demeurera intacte et protégera les personnes et les biens plus longtemps.</p>	Meilleure intégrité du bâtiment.
<p>Le toit sera légèrement prolongé au-dessus des entrées principales.</p>	<p>Il y avait accumulation de glace et de neige devant les entrées principales en hiver.</p>	<p>Diminution des risques de chutes et de blessures.</p> <p>Sécurité accrue.</p>
<p>Le plancher et la membrane d'étanchéité sous huit balcons en alcôves seront remplacés :</p> <p>10005, rue Tolhurst, app.3 10035, rue Tolhurst, app.4 10065, rue Tolhurst, app.3 10095, rue Tolhurst, app. 4 9840, rue Meunier, app.4 9870, rue Meunier, app.3 10000, rue Meunier, app.4 10030, rue Meunier, app.3</p>	<p>Ces huit balcons sont encastrés dans le bâtiment et leur plancher forme une partie des plafonds du logement situé en dessous.</p>	Meilleure étanchéité .

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Les locataires du dernier étage de l'immeuble sont invités à enlever leurs biens personnels placés sur le balcon. Il est préférable de ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit, car de petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

Tous les locataires qui possèdent une antenne satellite située sur le toit devront la retirer avant le 12 avril 2012 et pourront la réinstaller à la fin des travaux sur les socles prévus à cet effet sur le toit. Vous recevrez un avis vous informant que vous pouvez réinstaller votre antenne lorsque le moment sera venu. En tout temps, vous devez éviter de percer les murs extérieurs ainsi l'enveloppe du bâtiment demeurera intacte et protégera les résidants et leurs biens plus longtemps.

Aux locataires qui possèdent un balcon encastré dans le bâtiment :

10005, rue Tolhurst, app.3
10035, rue Tolhurst, app.4
10065, rue Tolhurst, app.3
10095, rue Tolhurst, app. 4
9840, rue Meunier, app.4
9870, rue Meunier, app.3
10000, rue Meunier, app.4
10030, rue Meunier, app.3

Vous recevrez un avis au moins une semaine à l'avance vous indiquant d'enlever vos effets personnels sur les balcons (meubles, bicyclettes, antennes satellites sur le garde-corps, etc.) afin de permettre aux ouvriers de remplacer le plancher du balcon.

LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR À L'OMHM, C'EST NATUREL

Depuis septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère de couleur pâle qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui diminue la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. C'est une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.



L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS MEUNIER-TOLHURST

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Danielle Lacroix
- ◆ Directeur de projets :
Guy Couillard

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

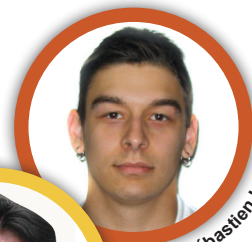
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Sébastien Hébert
- ◆ Agente de location :
France Carrière
- ◆ Organisatrice communautaire :
Manon Cossette



Danielle Lacroix



Guy Couillard



Sébastien Hébert



France Carrière



Manon Cossette

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble. Ce conteneur est réservé à l'entrepreneur et uniquement destiné aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et de la machinerie de l'entrepreneur. Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.

L'ENTREPRENEUR

FABG est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Meunier-Tolhurst. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée, si la bonne marche des travaux l'exigeait.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6642

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Optik Design inc.